

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Christian Bavarel*

*Date de dépôt : 22 septembre 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Augmentation des effectifs policiers? Qu'en est-il du traitement de la motion 1526 ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le débat sur le nombre des effectifs policiers fait à nouveau rage au sein de notre canton. Les Verts, conscients de cette problématique, opposent à la démagogie et la surenchère des propositions responsables et pragmatiques.

Ainsi en 2003 déjà, nous réagissions à la question de la pénurie des effectifs policiers et propositions, par le biais de la motion 1526, que soit analysée la possibilité de permettre l'engagement dans la police genevoise de personnes détentrices d'un permis C.

Cette motion, renvoyée au Conseil d'Etat en août 2008, n'a à ce jour toujours pas reçu de réponse de la part de celui-ci qui, soit dit au passage, ne respecte pas les délais de réponse impartis.

**Ma question est la suivante :**

*Le Conseil d'Etat s'est-il penché sur le traitement de la motion 1526 et si tel n'est pas le cas n'estime-t-il pas opportun de lui donner suite étant donné le caractère actuel de celle-ci ?*